

COMPTE RENDU de la REUNION du Lundi 23 Septembre 2024

COMMISSION 7

Autour de la cité

(Forêt, agriculture, vergers, cimetière, environnement)

Présents : Dominique BOUVERESSE, Marc VALKER, Henry ROTH, Jean DAVAL, Pascal LOICHOT, Bruno NETO, Cédric LHOMME, Gérard CHRETIEN, Jonathan MARTINETTO, Catherine MARDEGAN, Laurent WIEDMANN.

Excusés : Véronique FIERS, Patrice VERNIER, Jean-Angel PERSONNENI, Maurice VERDOT, Gérard WIEDMANN, Pascal CADAUT, Chantal MARCHAND.

Absents : Jean MOSER, Jean-Philippe LAURENT, Judith MAILLARD-SALIN, Alain ASSELIN.

Début de la séance à 20 h 35

En ouverture de séance, je signale que Christophe Bolchert, notre garde forestier, va nous quitter pour prendre de nouvelles fonctions.

***Choix de l'entreprise pour les travaux forestiers :**

Une consultation auprès de différentes entreprises a été réalisée (7 entreprises) trois entreprises ont répondu (entreprise LOICHOT de Brémoucourt et l'entreprise VARRIN + PETEY de Buc et Badevel). Après une longue discussion de la COM, sur les points positifs et négatifs des entreprises, il avait été décidé de retenir l'entreprise LOICHOT. Mais après relecture des devis et mise à jour des prix HT et TTC, et de nouvelles discussions avec différents membres de la COM et en municipalité, on valide l'association des entreprises VARIN-PETEY voir tarif ci-dessous.

| NON | ABATTAGE | DEBARDAGE | STERES |
|-------------|------------|------------|----------|
| LOICHOT | 15.4 € TTC | 14.3 € TTC | 55 € TTC |
| VARIN+PETEY | 15 € TTC | 15.4 € TTC | 42 € TTC |

***Tarifs des lots de bois pour la saison 2024-2025 :**

Après discussion de la COM, il est décidé de modifier le tableau fourni lors de la séance. Les prix suivants ont été validés. Les prix seront proposés au CM. L'augmentation importante du prix de vente des stères est due à la forte augmentation des tarifs du bucheron.

| | 2022-2023 | 2023-2024 | 2023-2024 +5% | RETENU 2024-2025 |
|-----------------------------|-----------|-----------|------------------|-----------------------------|
| HOUPIER | 11.50 € | 11.50 € | 12.08 € | 11.50 € |
| STERE 1 ^{ER} CHOIX | 42 € | 45 € | 47,25 € | 50 € |

***Choix de l'utilisation des parcelles pour la campagne 2024-2025 :**

| Parcelles | Volume total (en m3) | Dont bois d'œuvre (en m3) | Dont bois de chauffage (en stères) | Type de coupe |
|-----------|-------------------------|------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| 38 a | 209 | 55 | 250 | Amélioration 2022/Sanitaire |
| 19 a | 22 | | 30 | Éclaircie hêtre 2023 |
| 52 im | 22 | | 30 | Eclaircie + Cloisonnements 2023 |
| 2 im | 77 | 18 | 90 | Irrégulière 2023 |
| 1 im | 59 | 12 | 70 | Irrégulière 2024 |
| 3 im | 79 | 30/10 | 75 | Irrégulière 2024 |
| 14 r | 390 | 120 | 400 | Secondaire/Sanitaire |
| 20 a | 153 | 60 | 140 | Amélioration |
| 21 a | 273 | 100 | 260 | Amélioration/sanitaire |
| Résineux | | | | |
| 37 a /40 | 92 | 92/92 | | Sanitaire/résineux |

Après discussion de la COM, il est décidé de valider le tableau présenté lors de la séance. Les houpiers seront réalisés dans les différentes parcelles 14r et là où il y a des chablis. Les stères seront réalisés dans la parcelle 38a. La réalisation des plaquettes forestières se fera avec les différents résineux scolytés et la sécurisation de la zone de la cachette parcelle 10im. Les autres parcelles seront reportées.

***Etat d'assiette des coupes pour la saison 2025-2026 :**

Après discussion de la COM, il est décidé de ne pas valider l'état d'assiette proposé par l'ONF, de demander le report des coupes 25a2, 26a2, 35im au motif que plusieurs coupes sont en portefeuille (désignées sur pied) des deux états d'assiette précédents (2023-2024). Certains arbres, suivant leur état sanitaire, pourront être abattus le long des chemins pour la sécurisation. La parcelle 10im sera réalisée sur la partie dangereuse le plus rapidement possible.

***Projet d'achat de terrain par la commune lors d'une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :**

Il est expliqué à la COM que la commune a reçu une DIA pour les parcelles suivantes :

B 332 Sous le gros plein 3,67 ares

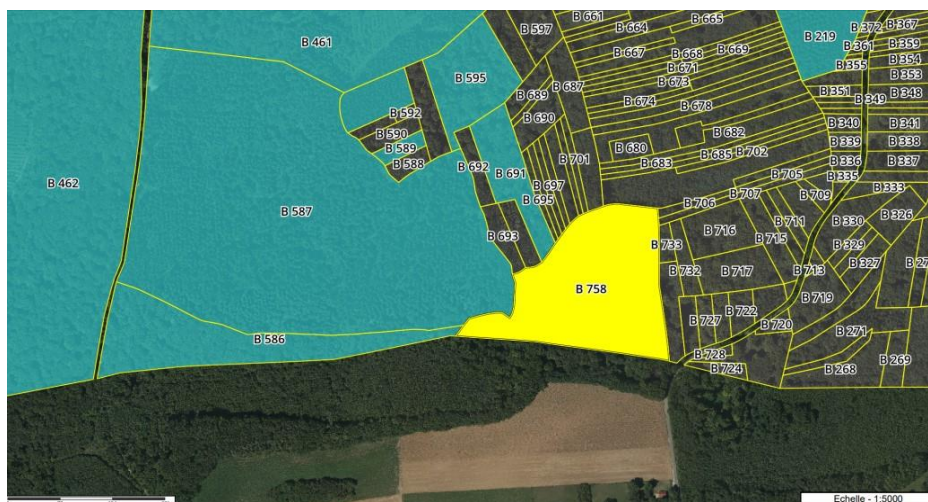
B 333 Sous le gros plein 20,56 ares

B 336 Sous le gros plein 12,13 ares

B 337 Sous le gros plein 32,22 ares

B 758 La pâture 421,90 ares

Soit une surface totale de 492.48 ares pour un prix demandé de 8 157 euros. La parcelle B 758 est limitrophe à celle de la commune et en bordure de la commune d'Abbevillers, c'est pour cette raison que sa nous sommes intéressés.





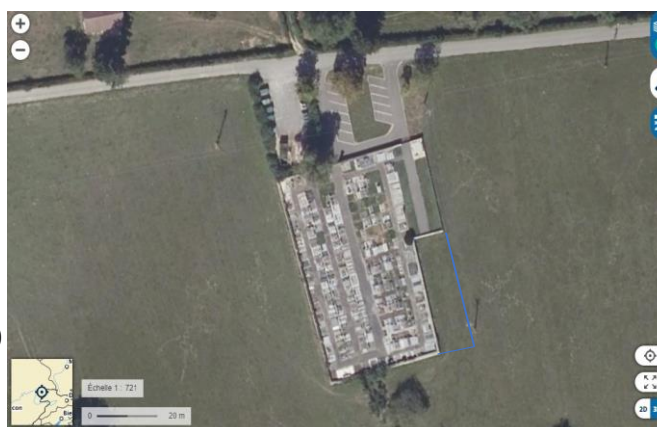
L'estimation de l'ONF de ces parcelles est supérieure. La COM valide le principe d'utiliser la DIA pour ces achats.

***Réfection d'une partie du mur du cimetière :**

À la suite de la COM d'avril nous avons demandé un deuxième devis pour la réalisation de 20m² de crépis ainsi qu'un devis pour la destruction du mur et le renouvellement de celui-ci à l'identique de l'agrandissement (plaque en béton).

| ENTREPRISE | PRIX |
|------------|--------|
| VETTORAZZO | 3924 € |
| EGBTP | 6348 € |

- Un devis a été réalisé pour une réfection totale d'une partie du mur pour une somme de 22869,60 euros pour 46m linéaire.(36m = 20000 euros).
- Démontage de 36 mètres de mur par 1,8mètres de hauteur (36x1,8x2=129,60 m²).
- Réfection complète du crépi du mur reviendrais a environ 26000 euros



La COM décide de ne pas réaliser le crépi et de faire une demande lors du prochain budget d'une somme pour la rénovation totale d'une partie du mur (trait bleu sur la photo).

***Questions :**

- Panneaux des lieux dits : Ou sont-ils ? Laurent W.se renseigne auprès de Gérard W.
- Curage du ruisseau partie aval du village ? Principe de location d'une pelleteuse avec travail de l'agriculteur à la période qui le souhaite.
- Abandon du projet d'agrandissement du hangar à bois (pas de nécessité absolue pour la commune et USV)
- Nécessité de dégager et d'élargir un chemin forestier car les tracteurs cassent des rétroviseurs et vitres. A voir avec plan de travaux ONF.
- Demande de la mise en place de panneaux indiquant la zone artisanale vers le temple et la fontaine. Mise en place d'un mat de fixation plus grand (problème de végétation).
- Signaler sur INFO DAMAS de tailler les branches qui viennent sur le domaine public. Article mis dans l'INFO de septembre.
- Info sur les ventes de bois faites par la commune : Miotte 4066 € ; Piguet bois 7801,10 € ; Pollmeier 5854.88 €

Fin de la séance 22h10